

Le Rallye Fontainebleau «courre» en forêt

Succédant au Rallye Franchard, le Rallye Fontainebleau se distingue par sa meute d'anglo-français tricolores qui a son chenil au sud du massif forestier, près de Moret. Cinquante cavaliers, trente membres suiveurs. Entretien avec le président Ghigonis.

Jean-Michel Breittmayer
La République

Publié le: **30 juillet 2001**

Hubert Ghigonis préside le Rallye Fontainebleau et partage avec Pierre Rayer la charge de maître d'équipage. Il maintient la tradition mais sans intégrisme ni rigidité dogmatique. Diplomate et ouvert, il incarne à la perfection l'esprit d'un art qui sied si bien à Fontainebleau. Car les chasses royales puis impériales font partie de notre patrimoine, de Saint-Louis à Napoléon III. Tous les monarques ont pratiqué. Rendez-vous de chasse à l'origine, puis château fort royal, et Palais, appelé aujourd'hui «Maison des siècles» parce que résumant l'architecture et l'histoire de France mieux qu'une autre demeure, le château est bien le centre de ralliement.

Autour de lui, et à l'appel mystérieux de la forêt, des Rallyes se sont constitués. Ainsi, le Rallye Nomade, après la guerre de 14. Il était de bon ton, pour le baron Vernhes, de venir ici chasser le sanglier. Puis ce fut au tour de l'équipage des «Sentiers d'Avon», sous l'impulsion de M. Puyserat, avant la guerre de 39-40 et juste après la Libération. Vint dans les années soixante le Rallye Franchard dont le maître d'équipage était ce grand seigneur, Luc Chaumat, qui maniait l'humour aussi bien que ses chevaux et ses chiens.

Maîtriser la meute, à cheval, quel pied ! Ici, Guy, le piqueux.

Questions de boutons

Un équipage s'en va. Un autre arrive. On change de couleurs. Et de boutons. Luc Chaumat, avec son parement gris et sa devise «Tiens bon», s'efface devant le nouveau Rallye Fontainebleau qui impose son habit vert forestier et ventre de biche, avec sa devise plus humble : «Écoute et tais-toi !» Tout un programme. Nous sommes alors en 1978. Le président du nouveau Rallye, Edouard Fougea, a comme maître d'équipage Pierre Rayer. En 1983, arrive alors à la présidence Hubert Ghigonis, le bien prénommé parce que sa fête se confond avec l'événement le plus considérable du calendrier pour les amoureux du noble art.

Hubert Ghigonis, dans le civil, préside la section aménagement du territoire au conseil économique et social national, ce qui n'est pas rien. Il se dit «bellifontain depuis seulement huit ans» mais possède des chevaux en pension dans la cité de François Ier depuis un quart de siècle.

Il explique : «Le Rallye chasse essentiellement le cerf puisque nous ne pouvons plus chasser le sanglier, trop dangereux, trop rapide sur les routes. Les chasses ont lieu tous les mardis et samedis en principe, de fin septembre à fin mars, mais nous nous retirons par prudence à Orléans, et en accord avec l'ONF, en octobre et en mars.»

Le Rallye qui se consacre donc essentiellement à la chasse, élève des chiens anglo-français tricolores au chenil de la Maison Forestière de Gros-Bois, près de Moret.

La fin des polémiques

Hubert Ghigonis y insiste : alors que dans les années soixante, bien des polémiques sévissaient sur la chasse à courre, les esprits semblent désormais plus apaisés. Précision : «Nous avons une licence renouvelable tous les ans. Aucune protestation des riverains, et aucun accident depuis bien des années. On est loin désormais des difficultés rencontrées à Arbonne ou jadis à Barbizon ! Nous avons même posé des grillages afin que les cerfs ne rentrent pas dans les propriétés. Nos suiveurs sont de tous bords : des agriculteurs, des commerçants, ils connaissent donc bien les problèmes. Théoriquement, nous avons le droit de poursuivre le cerf dans les agglomérations mais ne le faisons jamais car la Société de Vénerie a déconseillé cette pratique à tous les équipages.»

Le droit de suite existe donc toujours bel et bien. Ainsi que le droit de grâce. Qui n'est pas un droit, en fait, précise Hubert Ghigonis, «mais un privilège accordé en effet quand le cerf se réfugie dans une propriété ou qu'il a livré une résistance extraordinaire, subtile, courageuse».

Bien sûr, l'éternel alibi de la chasse à courre demeure celui-ci : «Il s'agit de réguler le cheptel en forêt où l'on connaît un excédent de cervidés qui provoquent des dégâts importants pour les agriculteurs et dans les propriétés du bornage. Quinze cerfs par an sur quatre mois de chasse, ce n'est pas énorme !»

Pour la première fois

Le Rallye n'est pas seul à assurer cette régulation : l'ONF complète par des chasses à courre. Il faut le savoir : Les indemnités pour les dégâts éventuels sont élevées et c'est la Fédération des chasseurs qui paye.

Premier souci du Rallye Fontainebleau : perpétuer les traditions. Chaque année, la messe de Saint-Hubert réunit les membres du Rallye mais aussi la population, les représentants de la société civile et militaire. Jadis à Franchard, puis ces dernières années au manège Sénarmont, la Saint-Hubert va connaître une grande première. Ou plutôt des retrouvailles en étant célébrée en l'église Saint-Louis, le 3 novembre prochain. Seule condition : pas de meute, sinon un chien présent à l'office en guise de symbole. Et, depuis des années, plus de bénédiction des meutes, ce qui, précise le Père Lavollée, se soutient théologiquement. Pas de chevaux non plus à cette occasion dans les rues de Fontainebleau. Mais à l'intérieur de l'église, les sonneurs du Rallye seront là, accompagnés par les trompes de Saint-Louis d'André Bérulé.

Un grand moment en perspective !

J.M.T.BREITTMAYER